

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4282 - Jeudi 29 Décembre 2022 - Prix : 200 Fc

**POLITIQUE :**

## La loi portant statut de l'opposition est adoptée



Image d'illustration

**ÉDUCATION**

### L'intersyndicale en entente d'un décret présidentiel

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Décembre 2022**

**Lever du soleil:**

**05h 42mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 32mn**

Fadjr : 04h 30mn

Dhouhr : 12h 11mn

Ansr : 15h 47mn

Maghrib: 18h 35mn

Incha: 19h 49mn



## AGRICULTURE :

## La plateforme horizontale professionnelle au cœur des réflexions

*Pour faciliter les échanges et l'apprentissage entre les professionnels de la chaîne de valeur agricole, le Pidc a organisé un atelier national de validation technique de faisabilité pour le développement de plateforme horizontale professionnelle des chaînes de valeur agricoles à l'endroit de ces acteurs. Ces plateformes vont permettre d'assurer les échanges entre les acteurs des chaînes de valeurs agricoles sur les denrées de l'agriculture et de l'élevage ...*

Le projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité (PIDC) a organisé hier mercredi 28 décembre un atelier national de validation technique de faisabilité pour le développement de plateforme horizontale professionnelle des chaînes de valeur agricoles. Cette réunion de travail a rassemblé 44 participants de différentes directions ministérielles. Pour faciliter les échanges et l'apprentissage entre professionnels de la chaîne de valeur agricole, il a été recommandé au projet PIDC de mettre en place des plateformes

horizontales professionnelles agricoles. C'est dans cette perspective que cet atelier s'inscrit. Le développement de ces plateformes permettra d'assurer les échanges entre les acteurs des chaînes de valeurs agricoles sur les denrées de l'agriculture et de l'élevage, de relier les organisations paysannes et les coopératives avec les fournisseurs d'intrants, les transporteurs, les transformateurs, les détaillants et les CRDE afin de promouvoir la coordination des chaînes de valeur.

Présent à cet événement, le secrétaire général du ministère de l'agriculture, Saïd Mmadi Bacar a précisé que les échanges et les contributions vont sans doute contribuer à l'amélioration du document. Il a rappelé que le gouvernement a fait du secteur agricole, le principal levier de développement économique afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des comoriens. « Outre sa forte contribution au PIB, l'agriculture fournit la quasi-totalité des recettes d'exportation et pourvoie l'essentiel des emplois en milieu rural » a-t-il souligné.

Cependant, en dépit des niveaux



de production en constante augmentation, ce secteur reste confronté à de nombreuses difficultés liées au manque d'organisation, à l'insuffisance des investissements, surtout privés, à la non transformation industrielle de sa production. « Aujourd'hui, les marchés agricoles se mondialisent rapidement, et ce phénomène engendre de nouveaux modèles de consommation et de

nouveaux systèmes de production et de distribution. Les chaînes de valeur, souvent contrôlées par des sociétés multinationales ou nationales et des supermarchés, s'emparent d'une part croissante des systèmes agro-alimentaires dans les régions en développement. Elles peuvent fournir des opportunités d'emploi de qualité pour les hommes et les femmes » a-t-il précisé.

Notons que ces dernières doivent permettre d'assurer la traçabilité, les normes de qualité et d'améliorer la réactivité de l'offre aux tendances du marché. » Il est aussi l'un des outils pouvant contribuer au partage des connaissances pour les producteurs de bétail, de fruits et de légumes et des chaînes de valeur émergentes.

Andjouza Abouheir

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Vers la validation du plan d'action du travail décent dans l'économie bleue

*Ce mardi 27 décembre, a eu lieu à Moroni un atelier de validation du plan d'action pour la promotion du travail décent dans l'économie bleue 2023-2027 en Union des Comores. Cet atelier consistait à valoriser les secteurs clés de l'économie bleue, mais aussi cibler la formation des jeunes, en favorisant la création d'emplois sectoriels précisément, la pêche, le tourisme côtier, la*

*gestion et valorisation des déchets avec comme principal objectif, la protection des écosystèmes côtiers aquatiques et marins.*

C'était une journée de concertation et de validation du plan d'action pour promouvoir le travail décent dans l'économie bleue. Il était aussi question de valoriser sur table, les secteurs clés de l'économie bleue puis de cibler

la formation des jeunes, en favorisant la création d'emplois sectoriels précisément dans la pêche, le tourisme côtier, la gestion et valorisation des déchets avec comme principal objectif la protection des écosystèmes côtiers aquatiques et marins.

« L'organisation internationale du travail OIT offre toujours un cadre solide et complet aux Etats membres pour promouvoir l'emploi et pallier aux déficits propres au tra-

vail décent, y compris ceux qui touchent des groupes défavorisés. En effet, l'OIT accompagne dès lors, et cela à travers des orientations, les états membres pour concevoir des politiques et des programmes nationaux sectoriels visant spécifiquement à promouvoir la création d'emploi et donc, de richesse mais, aussi à prévenir pour une amélioration des niveaux de vie », a rappelé le président de Modéc Mourad Bazi.

A noter que ce plan d'action est l'aboutissement d'une action commune entre le gouvernement à travers le ministre de l'emploi et du travail, du Mouvement des entreprises comoriennes (Modéc) et de la Confédération des travailleurs des Comores CTC. « L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la promotion de travail décent dans l'économie bleue et dans le secteur de la pêche en particulier figure parmi les résultats attendus de ce projet pilote en ce sens qu'il doit permettre d'étaler la vision des mandats tripartites et de planifier des actions stratégiques en lien avec l'économie bleue à long terme », a-t-il souligné.

« Le plan d'action que nous allons valider au cours de cet at-

telier, s'inscrit parfaitement sur l'analyse situationnelle rapide réalisée en mai 2022, qui montre les liens entre le climat, l'environnement et les opportunités de création d'emplois décent dans la perspective d'une transition juste vers une économie bleue aux Comores. Ce plan doit exprimer la volonté du gouvernement et de la vision partagée par tous les comoriens en vue de lutter contre le chômage, la transition juste et à atteindre l'objectif de l'emploi productif et décent pour tous », indique à son tour Zahariat Saïd Ahmed secrétaire générale du ministère de l'emploi.

« Il doit promouvoir un leadership fort et un engagement réel des acteurs à mettre en œuvre des actions à impact immédiat, pour une société juste et équitable et pour un développement inclusif et durable dans le cadre de la réalisation des engagements prioritaires du gouvernement et pour promouvoir la création d'emplois décents par des entreprises durables, au profit des jeunes et des femmes par l'innovation et amélioration de la productivité », a-t-elle conclu.

Nassuf Ben Amad



Participants à l'atelier de validation du plan d'action 2023-2027 du travail décent

## POLITIQUE :

## La loi portant statut de l'opposition est adoptée

*Le projet de loi portant statut de l'opposition politique en Union des Comores a été adopté à l'assemblée nationale. Pour l'Union de l'opposition, « cette adoption ne changera en rien la nature dictatoriale du pouvoir d'Assoumani Azali ».*

Pour la première fois dans l'histoire, l'opposition comorienne se voit doter d'un statut juridique. En étude depuis les Assises nationales de février 2018, le texte se veut la marque d'une avancée d'une démocratie, d'une bonne gouvernance et

de la consolidation des institutions démocratiques, qui demeurent un véritable casse-tête pour les politiciens du pays. Au-delà du rôle reconnu à l'opposition, ce statut va permettre à cette dernière, dans un cadre plutôt légal, d'accomplir avec efficacité ses missions, notamment celle de proposer une alternative au gouvernement pour la satisfaction des besoins du peuple, au développement de l'Etat et la cohésion de la nation. Désormais en tant qu'acteur de la vie politique, elle jouera la carte de détenteur de pouvoirs critiques et contre-projets et enfin de faire valoir leurs droits et de déter-

miner leurs décisions.

Si cette nouvelle réjouit certains, ce n'est pas le cas de l'Union de l'opposition qui parle d'un non-événement. Selon Ahmed Hassane Elbarwane, secrétaire général du parti Juwa, le principal parti de l'opposition, la classe politique, du moins l'opposition, a été mise devant le fait accompli. « Nous n'avons pas été consultés, et nous ne savons pas comment ni quand cette loi sera appliquée. En effet, il devrait y avoir un travail préparatoire, ce qui n'a pas été le cas. Décidément, la marginalisation de l'opposition a encore des beaux

jours devant elle », déplore-t-il.

De son côté, l'ancien candidat à la présidentielle de 2019, Me Ahamada Mahamoud fait savoir que cette adoption du statut de l'opposition politique « ne changera en rien la nature dictatoriale du pouvoir d'Assoumani Azali ». « Il peut toujours se tailler à sa mesure ce qu'il peut appeler "opposition politique" ou "opposition démocratique" voire "opposition" tout court, mais quel que soit le qualificatif qu'il donnera à son opposition, ce n'est pas celui-là qui fera de lui un démocrate ou qui lui donnera une quelconque légitimité aux yeux

de la population comorienne. Sa présidence est et reste un échec. Assoumani Azali est un tyran et le restera pour l'éternité. Jamais dans l'histoire du monde, un tyran ne s'est transformé en démocrate et ce n'est pas le vote dudit statut qui fera de lui ce qu'il n'est pas », martèle-t-il. Rappelons que lors du dialogue national où l'idée du projet de loi est née, l'Union de l'opposition a préféré faire la politique de la chaise vide estimant que le dialogue n'était pas inclusif.

Andjouza Abouheir

## ÉDUCATION

## L'intersyndicale en entente d'un décret présidentiel

*Dans un entretien qu'il a accordé à La Gazette des Comores HZK-Presse, le secrétaire général de l'intersyndicale de l'éducation, reste réservé car bien que la loi de finances soit adoptée, le président de la république doit encore la promulguer et pour entériner le rajout de la valeur indiciaire réclamé, un arrêté d'application devra être signé.*

L'intersyndicale reste encore septique sur les promesses des autorités de satisfaire ses revendications, comme on faisait endormir les chevaliers de la craie en leur promettant la lune. Toutefois, l'intersyndicale a franchi un palier car la révision de la grille indiciaire est désormais faite et introduite dans la loi de finances nouvellement adoptée par la session d'octobre dernier. Mais le

début ne signifie pas encore clos, loin s'en faut. Dans un entretien qu'il a accordé à La Gazette des Comores HZK-Presse, le secrétaire général de l'intersyndicale Moussa Mfoungouliye s'est réjoui de l'adoption du budget 2023 qui reconnaît l'augmentation de la valeur indiciaire des enseignants qui doit passer de 1600 à 1800 points.

« Nous attendons en occurrence un décret présidentiel qui va prouver le changement de la valeur indiciaire puis un arrêté de mise en application au niveau de la fonction publique. Cela doit se faire avant le 15 janvier pour prouver que le gouvernement a tenu promesse », a dit le dirigeant syndical avant de poursuivre que désormais la valorisation de la grille indiciaire reste une priorité. Mais l'intersyndicale a plusieurs recommandations sur la table parmi lesquelles, la question des



Au 1er plan, Moussa Mfoungouliyé SG de l'intersyndicale

Pendant ces trois jours on a abordé plusieurs sujets importants. Nous avons décidé de procéder à un arrêt des cours si jamais le gouvernement ne répond pas à nos aspirations ».

Et de poursuivre que « le gouvernement a procédé à des contrôles techniques et physiques. Nous attendons également une réponse de ces contrôles car les autorités de l'éducation nous ont dit que c'est dans le but de recadrer nos conditions de travail et répondre à nos doléances. Alors on attend le rapport dudit contrôle ». Dans ce sens, une réunion entre le gouvernement et l'intersyndicale est prévue ce jeudi 29 décembre pour poursuivre la négociation.

Kamal Gamal

avancements de salaire gelés depuis 15 ans, les conditions de travail etc. « Nous venons de passer trois jours de discussions à Mohéli.

## INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)

### Reprise des cours, mais les problèmes demeurent

*Les cours ont repris à l'institut universitaire de technologies (IUT) depuis lundi, après des semaines d'arrêt. Mais les problèmes demeurent les mêmes. La médiation menée in extrémis par le secrétaire général du gouvernement a permis toutefois de sauver les apparences entre des enseignants décidés à se faire entendre et une administration centrale inflexible dans sa décision.*

Enseignants et étudiants ont depuis lundi regagné les classes de l'institut universitaire de technologies grâce à une médiation du secrétaire général du gouvernement. Une médiation qui a permis une sortie de crise, bien qu'au fond, les problèmes restent les mêmes – sureffectif – incorporation dans la liste définitive des étudiants recalés au concours national d'en-

trée à l'institut – condition de travail minima.

Contacté au téléphone par La Gazette des Comores, le directeur de l'IUT Amed Bacar affirme la reprise des cours qui résulte d'un processus

qui les a conduit au secrétariat général du gouvernorat où un compromis a été retrouvé. A l'entendre le cri de détresse des enseignants de l'institut a été entendu au-delà du seul ministère de l'éducation nationale et de

l'administration centrale de l'université des Comores. Car la question de la dérogation du ministère de l'éducation à l'origine de la grogne des enseignants, la capacité d'accueil et les conditions d'encadrement a été introduite en conseil des ministres.

Une victoire à la Pyrrhus pour l'UIT qui réellement cède sur tous les fronts – maintien de la liste dérogatoire du ministère de l'éducation nationale – faible capacité d'accueil non résolu – manque des moyens. « Nous avons trouvé des solutions palliatives pour pouvoir reprendre les cours. Nous avons demandé à ce qu'on nous mette à disposition des salles pouvant accueillir les effectifs. Encore une fois, nous sommes conscients que ce n'est pas seulement une question de capacité d'accueil. Si c'est le cas, on l'aurait en partie résolue avec la salle de 240 places dont le chantier est freiné

faute des moyens », a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : « vous n'êtes pas sans savoir que l'IUT a une vocation professionnelle. La maîtrise des effectifs est donc nécessaire pour pouvoir mieux assurer les travaux dirigés dans les meilleures conditions. Le sureffectif et les manques des moyens risquent de tirer vers le bas la qualité de l'enseignement. »

Pour cette année universitaire, l'IUT compte un effectif total de 358 étudiants uniquement en première pour une capacité d'accueil de 280 places assises. La liste dérogatoire du ministère de l'éducation nationale de 187 étudiants fait bon dir l'effectif. De 358 étudiants admis en première année, ils ont passé à 545 étudiants. Un sureffectif qui engendre des fois des bagarres entre étudiants.

Maoulida Mbaé



## PRODUCTION MARAÎCHÈRE

## Des fruits à profusion à Mohéli, mais les prix montent en flèche

*Au marché de Fomboni les fruits sont en abondance. Mangues, ananas, papayes tout y est. Mais les prix sont souvent multipliés par 5. Un tas de mangues qu'on achetait à 100 fc il y a 3 ans est passé à 500 fc le même tas. Selon les vendeurs, la hausse de prix des fruits est conditionnée à la hausse de prix des produits alimentaires importés.*

**E**n cette période des fruits, au marché de Fomboni les vendeurs se frottent les mains. Tout y est. Les mangues, les grenadilles, ananas, ou encore les papayes et d'autres fruits de saison sont à gogo. Malgré les prix qui s'envolent, les clients n'ont pas d'autre choix.

Un tas de 5 petites mangues coûte 500 fc. Pour les ananas cela dépend de la taille du fruit, soit de 750 fc à 1500 fc. Un tas de 5 grenadilles se négocie à 500 fc ou plus et c'est pareil pour les citrons. Bien que ces produits ne soient taxés à la douane, les vendeurs de fruits ten-

tent de justifier cette inflation. « La hausse de prix des fruits est conditionnée par la celle des prix du poisson et des produits carnés, car pour un kilogramme de poisson il faut payer 1500 fc à 2000 fc. Comme les ailes de poulet se font rares, la viande rouge coûte 2750 fc à 3000 fc le kilo. Or on est obligé de vendre nos ananas pour acheter de quoi manger. Et c'est sans tenir compte des frais de déplacement pour venir vendre nos produits » explique un vendeur de fruits au marché de Fomboni.

La hausse de prix des produits agricoles, pour rappel a débuté depuis la flambée du prix des produits pétroliers, chacun fixe ses prix comme bon lui semble. Et le dernier arrêté ministériel qui encadre les prix de certains produits de première nécessité n'a pas d'effet ici à Mohéli. Certains vont jusqu'à dire que ce sont des prix qui n'ont pas tenu compte des frais de déplacement de Moroni - Fomboni ou de Mutsamudu - Fomboni, donc des prix théoriques.



Abondance de fruits à Mohéli

Cette inflation en tout cas n'épargne personne. Toutes les couches sociales surtout les plus démunies la subissent de plein fouet. « La baisse des prix des fruits doit d'abord commencer par la baisse des produits importés car il est facile de pointer

du doigt les autres, alors que c'est tout un système qui nécessite d'être revu » explique un autre vendeur qui ajoute qu'il ne suffit pas de fixer des prix, « plusieurs paramètres à tenir compte avant que le service de contrôle se mette à fonctionner »

dit-il. Un service de contrôle de prix aux abonnés absents. Les autorités ont intérêt à se préoccuper de cette situation, pour stabiliser économiquement la vie des citoyens.

Riwad

## HYDROCARBURE

## Seule une station-service qui ne frelate pas ses produits à Mutsamudu

*« Toutes les stations de Mutsamudu mélangent l'essence à d'autres produits dans les stations à Mutsamudu, exceptée une », c'est ce qu'a révélé un cadre de la société comorienne des hydrocarbures d'Anjouan. Une inspection est effectuée sur le terrain, avec à sa tête le directeur régional, et le résultat est plus qu'inquiétant selon un cadre de la société. La descente est effectuée la semaine dernière dans toutes les stations sans exception.*

**A**près avoir mesuré la densité à la source, le même densimètre plongé dans les cuves est utilisé dans les réservoirs des différentes stations-services de la capitale d'Anjouan, le tableau affiche « une seule station qui ne frelate

te pas son carburant » confie notre source sous le sceau de l'anonymat. Notre source précise que « c'est la terre et le ciel entre la densité mesurée dans nos cuves et la réalité du terrain » précise notre source.

En effet, la descente sur le terrain du directeur régional de la société et son équipe devrait être suivie de mesures sévères, qui tardent à être prises. Les automobilistes se plaignent et fustigent la société, alors que « la faute est ailleurs » tacle notre interlocuteur.

Des responsables des stations contactés, refusent de commenter ce sujet qui reste un secret de polichinelle. Les chauffeurs interrogés à leur tour, indiquent que « le premier responsable est le fournisseur (la société hydrocarbure, ndlr) » dit un chauffeur de bus, car, selon lui, «

la société devrait préventivement fermer ces stations qui pratiquent ce trafic qui détruit nos véhicules sans tarder ». En un mot, plusieurs conducteurs de véhicules et motos se plaignent en vain, en attendant que des actions soient engagées pour sanctionner les responsables de cette pratique dangereuse.

Nabil Jaffar

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

**Directeur de la publication**

Elhad Said Omar

**Rédacteur en chef**

Mohamed Youssouf

**Secrétaire de rédaction**

Toufè Maecha

**Rédaction**

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Maoulida Mbaé

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariama Mhoma

**Documentation archiviste**

Hadidja Abdou

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## BRÈVE

## Un jeune avocat comorien à Paris



Amir N'Gazi, avocat inscrit au barreau de Paris.

A seulement 24 ans ce jeune comorien a créé son cabinet d'avocat. Il s'appelle Amir N'Gazi, avocat inscrit au barreau de Paris et il est un brillant entrepreneur avec un palmarès bien garni :

- A 17 ans il obtient son BAC ES avec une mention très bien
- À seulement 21 ans il devient enseignant en droit Pénal à l'université Paris 2 panthéon.
- La même année ce prodige devient vice champion du monde du débat organisé par la fédération française du débat.
- A 24 ans, celui qui fait la fierté des Comores crée donc son propre cabinet d'avocat spécialisé dans le droit du sport. Il compte aujourd'hui déjà une centaine de clients.

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**



## SOCIÉTÉ

## Samuel Eto'o Fils, l'Africain

*Dans le cadre de la cérémonie de grand mariage coutumier du président de la Fédération de Football des Comores Saïd Ali Saïd Athoumane, le président de la Fecafoot Samuel Eto'o Fils a fait le déplacement jusqu'à Moroni pour honorer son homologue.*

C'est aux environs de 17h30 au domicile de son beau frère Saïd Ali Sultan que les invités de marque du président de la FFC ont été reçus. Tout le gratin était présent, du gouverneur de l'île au ministre de l'agriculture porte parole du gouvernement en passant par les acteurs du football comorien. Après une brève rencontre avec certains acteurs, l'ancien numéro 9 des lions indomptables s'est rendu au lieu de réception ou tout le banc et l'arrière banc l'attendait. Accueilli sur le perron, par le Maire de la capitale Abdoulfatah Saïd, c'est sous les youyous des mamans qu'il a fait son entrée dans un magnifique salon où l'attendait déjà une foule compacte. A part les membres de la famille, se trouvaient déjà le ministre de l'agriculture porte parole du gouvernement Houmed Msaidie, Ibrahim Mohamed Mze le président du Comité Olympique et Sportive des Iles Comores ou encore le directeur de la SONELEC Soilihi Mohamed

Djounaid en passant par les membres du Comité Exécutif et tant d'autres invités triés sur le volet qui viendront un peu plus tard comme la gouverneure de l'île ou le conseiller spécial du Chef de l'Etat Nour-El Fatah Azali.

Après les présentations de circonstances s'en est suivie une séance photo qui aura duré une quarantaine de minutes. Très disponible, c'est avec le sourire aux lèvres que le président de la FECAFOOT s'est prêté à l'exercice, une façon pour lui sûrement de se remémorer des ses belles années quand il était à l'apogée de sa carrière de footballeur. Après un bref passage au chalet qui faisait office d'anti-chambre avant, les trois présidents, Wallace Karia, Samuel Eto'o Fils, Saïd Ali Saïd Athoumane accompagnés de leurs invités de marque ont fait leur apparition dans le lieu de réception où prédominait une piscine aux eaux turquoise et d'une propreté immaculée. Prenant la parole en premier, le président de la FFC a tenu à remercier ses invités plus particulièrement ses homologues venus de loin pour célébrer son mariage traditionnel. « Je tiens à remercier Wallace Karia et Samuel Eto'o Fils pour avoir voulu honorer de leur présence la cérémonie de mon mariage traditionnel avec ma femme Madjdat Issihaka. » Insistant



Samuel Eto'o accueilli avec tous les égards à Moroni.

sur les liens de fraternité qui le lient à ses homologues, le président Saïd Ali a tenu à les remercier pour leur disponibilité. « Je sais que ce n'est pas une période facile surtout pour les chrétiens, mais si ils sont là, c'est qu'ils l'ont fait avec beaucoup de plaisir. »

Un plaisir que le président de la FECAFOOT le lui a bien rendu en montrant toute sa satisfaction de se retrouver chez lui aux Comores. « Je suis très heureux d'être à la maison surtout pour une bonne nouvelle » s'est exprimé d'emblée l'ancien atta-

quant du FC Barcelone. Comme à son habitude l'homme au quatre ballons d'or africain a mis en avant son africanité. « Même si je représente le football camerounais aujourd'hui, une partie de moi, une grande partie de moi est l'Afrique d'abord, l'Afrique passe d'abord pour moi avant mon propre pays le Cameroun. » Rebondissant sur la polémique naît des tests Covid-19 à la CAN au Cameroun, le patron du football camerounais a salué le courage du président de la FFC d'avoir établi la vérité. « voyant que des

étrangers avaient pris ce malentendu de notre grande famille africaine pour nous pointer du doigt et dire que cette Afrique n'est pas bien gouvernée n'a que des problèmes. » A la fin de sa brève allocution, le lion indomptable a souhaité au peuple comorien heureuse année 2023 pleine de santé. « Tout en vous souhaitant heureuse année 2023, qu'Allah bénisse ce beau pays et qu'il vous donne la santé » a conclu Samuel Eto'o Fils.

ASB

## FOOTBALL, CHAMPIONNAT RÉGIONAL D1

### Fin de la phase aller à Mohéli, Fomboni FC se maintient en tête

*La phase aller du championnat régional de Mohéli vient de se terminer le week-end dernier par la 7ème journée. Fomboni FC prend les devants avec 4 points d'avance devant Étoile du centre de Salamani (Fomboni).*

La 7ème journée qui est la dernière de la phase aller du championnat régional de

Mohéli a pris fin ce week-end. Au centre, Belle lumière de Djoiezi recevait Fomboni FC dans le derby le plus attendu de cette phase aller. Un match très tendu et plein d'intensité. Le match s'est terminé par un score de 1 but à 0 en faveur de Fomboni Fc. Un but de penalty transformé par le malgasho-comorien Taher dès la première partie. Un match qui s'est terminé avec

deux cartons rouges contre des joueurs de Belle lumière. Une victoire qui a permis aux bleus de la capitale de se propulser en-tête du championnat avec 17 points. Et Belle lumière qui concède sa deuxième défaite de suite après celle de Nioumachoi contre FCN Espoir, reste à 11 points en 4ème position du classement. « Il est difficile d'accepter cette défaite car la

partialité de l'arbitrage était flagrante. C'est très décourageant de nos jours où le football a évolué mais certains arbitres ne veulent pas prendre leurs responsabilités » regrette le capitaine de l'équipe de belle lumière de Djoiezi.

L'autre match de la journée se jouait à hui clos à Mbatsé entre FC Mbatsé et FCN Espoir de Nioumachoi. Les rouges de Nioumachoi ont profité de la sanction de 4 joueurs de leurs adversaires pour leur infliger 4 buts à 0, ce qui lui a permis de se hisser en 3ème position du classement. Ce dimanche à Nioumachoi, Chihouzi recevait Silex de Miringoni. Le match s'est terminé sur un score de 2 buts à 1 en faveur de Chihouzi qui comptabilise 4 points dans son

compteur et dernier du classement derrière Silex qui est à 5 points.

Le même jour, Étoile du centre de Salamani accueillait son voisin Ouragan de Bangoma sur sa propre pelouse. Les verts de Salamani l'ont remporté sur un score de 2 buts à 0 et se classe en deuxième position avec 13 points. Ouragan quant à elle, enregistre une seule victoire contre Silex et 3 matchs nuls et comptabilise 6 points seulement, se classant 6ème derrière FC Mbatsé, 9 points. La phase aller a donc pris fin avec Fomboni Fc, 5 victoires et 2 matchs nuls provisoirement en-tête du championnat régional de Mohéli.

Riwad



Fomboni FC en tête du championnat à Mohéli..

#### Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)

## TENDANCE ET LIBRE OPINION

## Evolution de carrière et pouvoir d'achat

Je vais me hasarder à faire un essai sur la perte du pouvoir d'achat des personnels de l'Etat et de nos honorables et vaillants aînés qui perçoivent leurs maigres pensions. L'essai portera également sur d'autres points susceptibles de constituer ensemble, un paquet pour une plateforme de discussions entre les partenaires sociaux et l'Etat.

Une meilleure approche d'appréhension sur l'impérieuse nécessité d'opérer d'une part, le rattrapage de la valeur indiciaire pour la période de 1996 à 2022, et d'autre part, un examen attentif (mais partagé) sur la réduction du nombre d'années de cotisation (37,50 ans), le déplaçonnement de l'indice pour la pension de retraite (75%) et un léger relèvement du pourcentage lié au calcul de la pension (2% par année de service) pourraient inévitablement créer un nouveau pouvoir d'achat, donc, plus de consommation et contribuer de ce fait à une relance économique.

## 1- Valeur indiciaire

Historiquement, avant l'avènement du Président Ali Soilihi (1975-1978), la valeur indiciaire serait de 750. Légèrement rabotée durant cette période, elle est ramenée à 1000 en 1980, puis à 1200 en 1986 et enfin à 1600 en 1995. Depuis cette année jusqu'à présent, elle est gelée et figée à 1600/12, **soit 133,33 à multiplier par l'indice.**

Or, l'alinéa 2 de l'article 126 du statut général des fonctionnaires prévoit le réexamen tous les 5 ans de ce paramètre multiplicateur (la valeur indiciaire) pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie.

Rappel et approximativement, sauf erreur ou omission, 1975-----750, **Soit 250 points pour 5 ans**  
1980--- 1000, **Soit 200 points pour 6 ans**  
1986--- 1200, **Soit 400 points pour 9 ans**  
1995 ----- 1600

Ainsi, on a 850 points pour 22 ans, soit en moyenne dans un calcul empirique, 38,63 points/an.

Pour la période des 27 ans de gel de la valeur indiciaire (1996 à 2022), nous avons une perte de pouvoir d'achat qui se

chiffrerait à environ (38,63 pts X 27), soit 1043 points, toujours de manière empirique.

Sachant qu'il y a au moins 5 séquences de 5 ans gelées sans tenir compte de cette évolution, d'une part, et que l'on estime environ 193,15 points de pertes par séquence (38,63 pts X 5) en ce qui concerne le rattrapage de l'évolution du coût de la vie, soit près de 965,75 points de perte de pouvoir d'achat (193,15 x 5), d'autre part,

## Proposition:

Ramener 1600/12 à 2565,75/12, c'est-à-dire (1600 + 965,75), soit 213,80 au lieu de 133,33.

On peut espérer dans des négociations, batailler pour obtenir au minimum 2500/12, soit 208,33 à multiplier par l'indice. Ainsi, on aurait sacrifié les 65,75 restants pour les luttes à venir.

Ah ! Quelle absence de finesse et d'audace de la part de nos élites et braves responsables syndicaux et intersyndicaux successifs !

Au lieu de faire la grève tout le temps et réclamer à chaque fois la même chose « **AVANCEMENTS, TITULARISATION, REGULARISATION...etc.** », qui, en fait, ne rapportent aux bénéficiaires, pris individuellement et en fonction du corps d'appartenance, que 4 500 Kmf à 10 000 Kmf maximum, ils se sont tous trompés à chaque fois. L'on sait qu'une seule séquence de rattrapage sur la valeur indiciaire rapporte aux bénéficiaires 9 000 Kmf à 20 000 Kmf en fonction de son cadre et corps d'appartenance.

Oh ! Quelle absence d'imagination et d'efficacité pour nos talentueux ministres qui se sont succédés au ministère de la

fonction publique et qui estimaient qu'il n'y avait rien à faire en ce qui concerne le pouvoir d'achat des personnels de l'Etat ainsi que l'évolution de leur carrière !

## 2- Nombre d'années de cotisation

Il faut travailler et cotiser au moins pendant 37,5 ans pour espérer toucher le plafond, fixé à 75% du dernier indice.

## Proposition

Pourquoi ne pas ramener le nombre d'années de cotisation de 37,5 années de service à 36 ans pour bénéficier du plafond fixé à 75% du dernier indice à la mise à la retraite. Ainsi, on libérerait de la place pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et espérerait disposer d'un peu plus de temps pour profiter de la vie d'une part, et d'autre, on susciterait des initiatives créatrices de richesses et de l'emploi dans le secteur privé.

## 3- Plafond de l'indice pour la pension de retraite.

Avec au moins 37,50 ans de service, on a 75 % du salaire calculé sur la base du dernier indice au moment de la mise à la retraite.

## Proposition

On passe de 75% à 90% du dernier indice au moment de la mise à la retraite. Peut-être après négociations, **on passerait à 85 ou 80%.**

## 4- Calcul de la pension

La pension est calculée la base de 2% par année de service. Par exemple, si vous avez travaillé pendant **37,50 ans, vous aurez 2% x 37,50 = 75%**

## Proposition

Il faut ramener ce pourcentage de 2% par année de service à 3%. Ainsi, on peut batailler pour obtenir 2,50% par année de service.

Par ailleurs, d'aucuns diront que la mise en œuvre de ces mesures entraîneront inéluctablement une hausse de la masse salariale. Oui, évidemment ; mais pas que d'inconvénients. Il y a surtout des avantages et une juste et stricte application du droit, compte tenu du hold-up et de la main basse que notre employeur a fait sur les porte monnaies des agents de l'Etat et des retraités depuis 1996 à ce jour. Aussi, on peut noter que les retombées économiques sont importantes pour le pays : Relance de la consommation et relance de l'économie.

## 5- Les avantages

Le rattrapage sur de l'évolution du coût de la vie, correspondant à près de 965,75 points de perte de pouvoir d'achat depuis 1996, donnerait un formidable coup de pouce à la

consommation, donc relancerait l'économie. La baisse du nombre d'années de cotisation libérerait des postes de travail et ouvrirait les possibilités de recrutements dans le public ; elle libérerait en même temps des ressources humaines susceptibles d'avoir des initiatives de création de richesse dans le secteur privé, donc de création encore d'emplois et d'impôts pour l'Etat, au bout du compte. L'autre économiste allait dire, c'est une réelle relance de l'économie.

## 6- Le traitement de nos gouvernants.

Ils n'étaient pas les mieux lotis, malgré leur arrogance. Avec un traitement de base qui ne dépassait pas les 500 000 Kmf mensuel en 1996, qui a seulement progressé de 1,20% entre 1996 et 2016, puis de 1,16% entre 2017 et 2022, nos pauvres ministres n'ont rien à envier, sauf la tchatche.

Moroni, le 26 décembre 2022

**MOURIDI Soilihi**  
Enseignant à l'UDC

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

## Périodicité :

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

## Mode de règlement :

Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature :

## Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127